

Objet : Instauration des consultations de sites et de réseaux

- Vu les propositions du Bureau de la CTI du 29 avril 2014

Les membres de la Commission des Titres d'Ingénieur réunis en séance plénière du 11 juin 2014 ont pris la délibération suivante :

Les regroupements et rapprochements d'écoles d'ingénieur font partie d'un mouvement général qui s'adresse à toutes les structures de formation. Leur forme est multiple, à dimension nationale, régionale ou locale, avec un caractère de thématique ou de recrutements communs ou bien la recherche de synergies directes favorisées par la proximité. La CTI souhaite connaître le positionnement stratégique des écoles vis-à-vis de cette organisation du paysage de l'enseignement supérieur à l'occasion de deux types de consultation : des consultations dites 'de site' et des consultations de réseaux d'écoles d'ingénieur.

A l'occasion des audits d'écoles situées sur un même site, la CTI organisera une réunion de façon à observer l'intrication locale des écoles entre elles et/ou avec les autres établissements, notamment d'enseignement supérieur. Cette réunion pourra être éventuellement menée conjointement avec l'évaluation de site en concertation avec l'instance d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Cette observation d'un site pourra, le cas échéant, être étendue au niveau régional ou inter-régional. Il revient aux écoles concernées de définir le périmètre en fonction de leur propre positionnement. Le rapporteur du site et le(s) directeur(s) de(s) l'école(s) concernée(s) conviennent mutuellement du panel d'interlocuteurs à rencontrer.

Pour un réseau d'écoles d'ingénieur, la consultation sera organisée régulièrement en tant que de besoin. La CTI rencontrera le responsable du réseau qui présentera la stratégie du réseau et les actions menées au nom du réseau. Il pourra être accompagné du (des) directeur(s) de(s) l'école(s) auditée(s) du réseau pour la campagne à venir.

Ces réunions ne devront pas dépasser la demi-journée.

Dans le cadre de la mise en place progressive, les réseaux concernés pour la campagne 2014 – 2015 sont les suivants :

- Fédération Gay-Lussac
- Groupe des Ecoles Centrales
- Groupe INSA
- Groupe Mines-Telecom
- Réseau INP
- Réseau Polytech

Cette liste sera revue à l'occasion de chaque campagne.

Délibéré en séance plénière à Paris, le 11 juin 2014

Approuvé en séance plénière à Paris, le 12 juin 2014

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Massé', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le président
Philippe MASSÉ